



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- › Obtenir un Baccalauréat : niveau permettant de suivre des études supérieures.
- › Former des professionnels forestiers capables de :
 - Créer une entreprise de travaux forestiers,
 - Gérer et conduire des chantiers dans le cadre de travaux forestiers,
 - Travailler en organismes ou en entreprises forestières,
 - S'installer comme agriculteur.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Méthode pédagogique basée sur l'alternance **école/entreprise**, privilégiant l'expérience acquise pendant les stages : **19 semaines** à la M.F.R. et **21 semaines** de stages en entreprise ou organisme (*voir ci-contre*).

ADMISSION

Le **Bac Pro** se prépare en 3 ans (seconde professionnelle, première et terminale), il est accessible aux élèves issus d'une classe de troisième.

Cependant, peuvent être admis en classe de 1^{ère} des candidats issus de C.A.P.A., d'un B.E.P.A., d'une classe de première, ou de tout diplôme de niveau V.

L'admission est prononcée après étude du dossier scolaire et entretien de motivation ainsi que l'obtention d'une dérogation si nécessaire.

OBTENTION DU DIPLÔME

Le Bac professionnel est un Diplôme National de niveau IV, délivré par le Ministère de l'Agriculture.

L'évaluation est effectuée :

- › pour 50% au sein de l'établissement,
- › pour 50% par examen final.

De plus, à l'issue de la classe de première les élèves ayant suivi les classes de seconde et première peuvent obtenir un B.E.P.A. Travaux Forestiers.

STAGES ET DÉBOUCHÉS

Le statut scolaire permet d'effectuer plusieurs stages dans les domaines de l'exploitation, de la gestion et de la première transformation.

Secteur public :

- › Office National des Forêts,
- › Directions Départementales des Territoires,
- › Collectivités territoriales...

Secteur privé :

- › Coopératives,
- › Exploitants forestiers,
- › Entrepreneurs de travaux forestiers,
- › Entreprises de transformation du bois,
- › Associations ou groupements de propriétaires forestiers.

Un stage examen devant obligatoirement avoir lieu dans le suivi de chantiers forestiers.

POURSUITES D'ÉTUDES

Les titulaires du **Bac Pro Forêt** sont appelés à un avenir professionnel immédiat ou peuvent compléter leur formation par

- › un **Brevet de Technicien Supérieur Agricole** (B.T.S.A.) Gestion Forestière.
- › ou un **Certificat de Spécialisation** (Taille et soins aux arbres - grimpeur élagueur)



HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

MODULES DE FORMATION		Horaires sur 2 ans
MG1 - Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde		280 h
MG2 - Langue et culture étrangère		80 h
MG3 - Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi		100 h
MG4 - Culture scientifique et technologique		260 h
MP1 - Le chantier forestier dans son contexte		80 h
MP2 - Dimensions écologiques, sociales, économiques et culturelles des pratiques forestières		90 h
MP3 - Organisation d'un chantier forestier et dans une logique de développement durable		80 h
MP4 - Conduite et réalisation des travaux de sylviculture		80 h
MP5 - Conduite et réalisation des travaux d'exploitation forestière		100 h
MP6 - Utilisation des agroéquipements en sécurité, jusqu'à l'autonomie		50 h
MAP - Adaptation professionnelle		50 h
Pluridisciplinarité		70 h
TOTAL		1320 h



▲ AUTRES ACTIVITÉS :

Stage de trois semaines en Europe : République Tchèque, Roumanie ...

▲ PASSAGE CACES MATÉRIEL FORESTIER :

Simulateur de conduite, accès au matériel de l'entreprise forestière (porteurs, skidder, abatteuse...). Une attestation valant CACES sera délivrée, en fin de formation **Bac Pro Forêt**, à tous les élèves qui auront satisfait aux épreuves.

Conduite de machines forestières



Voyages et Culture

! Pour tout renseignement, visite de l'établissement, réunion d'informations dans les écoles, Contactez-nous au : **04 66 42 84 21** ou par courriel : mfr.javols@mfr.asso.fr
Visitez également notre site internet : www.ecoleforestiere-javols.com